

Droit fiscal

La difficulté est d'essayer de concilier ces forces. D'une part, le président recommande des stimulants de l'ordre de 16 milliards de dollars grâce à des réductions d'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés et, d'autre part, il retire pour ainsi dire de l'économie 30 millions de dollars par ses mesures concernant l'énergie. Il faut qu'il les rende à l'économie à cause de réductions d'impôts pour 1975. Devant les forces en jeu, je tiens à attendre la suite des événements avant de décider, à cause des répercussions sur les exportations canadiennes, des mesures qu'il conviendrait de prendre.

La deuxième raison est que l'effet de notre propre stimulant de l'ordre de 3 milliards—pour obtenir l'équivalent américain, on multiplie par 12 environ, c'est-à-dire, le rapport entre l'économie américaine et l'économie canadienne, ce qui donne un stimulant d'environ 36 milliards en fonction des États-Unis—l'effet de notre stimulant, dis-je, se fait sentir dès maintenant, contrairement à ce qui se produit aux États-Unis, en raison des réductions d'impôts pour 1974 et 1975, réductions qui se reflètent dans les déductions sur les salaires. Je veux voir exactement comment ces deux facteurs agissent.

L'honorable député a demandé quel en serait l'effet sur l'inflation. Je ne préconise pas une politique d'attentisme, et je pense que l'honorable député le reconnaît, mais si la reprise des économies américaine et canadienne, surtout l'économie américaine, doit se produire dans les troisième et quatrième trimestres de 1975, alors je veux déterminer quel stimulant serait approprié dès maintenant à cause des décalages inévitables et si ce stimulant, au lieu d'atténuer le chômage, problème préoccupant entre tous, ne ferait qu'aggraver l'inflation pendant les troisième et quatrième trimestres de 1975.

Ce sont les questions en jeu, et je veux les analyser en fonction des données et des prévisions les plus exactes possible. J'ai toujours essayé d'être réaliste envers le pays et la Chambre. Il importe de ne pas sous-estimer la gravité de la situation, mais je crois qu'il ne faut pas l'exagérer non plus.

Je lis dans les journaux que nous connaissons le plus fort taux de chômage depuis la crise économique. Ce n'est pas vrai. D'abord, nous n'avons pas les statistiques pour les années de la crise. Les statistiques sur la population active n'ont commencé qu'en 1953, et la population active est beaucoup plus nombreuse qu'elle n'a jamais été.

A une question posée par le député de York-Simcoe, j'ai répondu que l'on avait trouvé un million de nouveaux emplois pour les Canadiens ces trois dernières années. Notre population active est plus forte que jamais; le taux d'embauche bat les records et le taux de chômage est tout à fait normal. Il est loin d'être le plus élevé depuis les années 30; il n'est certes pas satisfaisant, mais le taux réel pour janvier 1975 est de 8.4 p. 100, soit un taux désaisonnalisé de 6.7 p. 100. C'est le taux le plus élevé depuis 1962, année où il a atteint 8.5 p. 100. Les quatre années précédentes, il dépassait 8.4 p. 100: en 1961, 10.8 p. 100; en 1960, 8.8 p. 100; en 1959, 9.5 p. 100 et en 1958, 5.7 p. 100.

Une voix: Les conservateurs . . .

[M. Turner (Ottawa-Carleton).]

M. Turner (Ottawa-Carleton): Ce n'est pas du tout ce que je veux dire. Les néo-démocrates peuvent tirer toutes les conclusions qu'ils veulent. Tout ce que je dis, c'est qu'il faut remettre la situation dans son contexte réel. Je pense qu'il est important d'être réaliste et de ne pas s'affoler. C'est la meilleure réponse que je puisse donner au député.

M. Stanfield: Je remercie le ministre des Finances pour sa réponse. Lorsqu'il cite les chiffres correspondant aux années soixante, on pense que ce qui diffère maintenant, c'est que le ministre se trouve aux prises non seulement avec un problème de chômage aigu—je ne dis pas que nous connaissons le taux de chômage le plus élevé depuis la crise—qui risque de s'aggraver, mais aussi que le taux d'inflation est très élevé. Dans les années 60, l'inflation ne posait pas de problème du tout.

J'aimerais beaucoup savoir quel rôle joue dans tout cela le consensus préconisé par le ministre. Je suis prêt à admettre que la situation est compliquée, qu'il faut étudier et soupeser bien des facteurs pour voir quelle politique fiscale il faut adopter mais je pensais que le consensus portait en quelque sorte sur la lutte contre l'inflation. J'aimerais que le ministre me reprenne, si je me trompe.

● (1530)

Je suppose donc que, si le ministre parvenait à une concordance de vues, il en résulterait probablement une importante baisse du taux de l'inflation tout en lui assurant la liberté de prendre des décisions en vue de l'expansion économique. Si le ministre réussit à rallier l'adhésion des principaux éléments de l'économie il aura, ne pense-t-il pas, réalisé un grand progrès dans la lutte contre l'inflation? Il aura également l'impression, je crois, d'avoir mis en route un programme facilitant la création de plus d'emplois au pays. J'ai simplifié la question à l'extrême.

M. Turner (Ottawa-Carleton): Monsieur le président, je ne puis accepter ce raisonnement qu'en partie. Même si on arrivait à cette identité de vues, elle ne constituerait pas le seul facteur déterminant. Ce qu'il faut obtenir c'est que les groupes importants au sein de l'économie fassent preuve d'une certaine compréhension et d'une certaine modération dans leurs revendications; en outre, il faut un échange monétaire et fiscal modéré de même qu'une politique commerciale qui soit coordonnée avec les autres programmes. Évidemment, nous pourrions ainsi manœuvrer plus à l'aise.

M. Stanfield: C'est tout ce que je demande.

M. Turner (Ottawa-Carleton): Si nous pouvions en arriver à cette identité de vues, nous pourrions manœuvrer plus à l'aise.

M. Stanfield: Monsieur le président, puis-je poser encore une question, après quoi je laisserai le ministre en paix pour l'après-midi. Le ministre et ses collègues tentent-ils de faire comprendre aux principaux secteurs de l'économie, c'est-à-dire les entreprises, les syndicats et autres, que s'ils acceptent une politique raisonnable de restriction, lui et ses collègues se sentiront plus libres dans le choix de leurs décisions et beaucoup mieux en mesure non seulement de faire face à l'inflation, mais aussi de voir à ce que les affaires soient assez bonnes cette année? Est-ce cela que le ministre veut faire passer avec le reste?